

CHAMPIONNAT DE FRANCE F.S.G.T.

A.S. SIN ATHLETISME
JEUNESSE !
PASSION !
REUSSITE !
AMBITION !

FSGT
www.fsgt.org

DE CROSS-COUNTRY



DIMANCHE 05 MARS 2017
COMPLEXE SPORTIF
JEAN MERCIER – SIN LE NOBLE



FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
20 AVENUE SAINT ROCH – BP 101 17 – 59302 VALENCIENNES CEDEX
03.27.47.96.55 – FSGT59@WANADOO.FR – FSGTNORD.ORG

Le sport véhicule des valeurs fortes et nombreuses telles que le respect de la règle et de l'adversaire, le sport d'équipe, le vivre ensemble, le goût de l'effort, la loyauté, le contrôle de soi, le dépassement de soi, l'intergénéralité.

Dans une société où ces valeurs méritent d'être réaffirmées, Sin le Noble est fière de pouvoir accueillir un évènement emblématique tel que le 77^{ème} Championnat de France FSGT de Cross Country.

Plus de 1000 coureurs, à travers cette journée vont véhiculer ces valeurs pour lesquelles l'équipe municipale œuvre au quotidien dans le cadre de notre politique sportive au service de nos concitoyens.

Un grand merci à celles et ceux, bénévoles, employés du service des sports, l'OMS, l'AS Sin le Noble, l'Adjoint aux Sports, qui ont donné du temps pour la préparation de cette course, ils nous auront aussi démontré que la partage de ces valeurs permet de créer des évènements dont je suis persuadé de la réussite.

Bonne course.

*Christophe Durand
Maire de SIN-LE-NOBLE*

C'est avec beaucoup de fierté que l'adjoint aux sports que je suis devenu accueille le sport travailliste à SIN-LE-NOBLE.

Une nouvelle fois, tout sera mis en œuvre pour que cette journée reste pour chacun d'entre vous un excellent souvenir.

Comme en 2011, tout sera fait pour assurer votre accueil (navettes gare, aéroport, hôtels.....).

Pour avoir participé à de nombreux France F.S.G.T., je sais que chaque athlète mettra tout en œuvre pour porter bien haut les couleurs de son club dans un esprit de respect.

Monsieur Christophe DUMONT, notre Maire, fervent défenseur du sport accessible à tous sera le 05 mars 2017 votre premier supporter.

***Bon championnat ! Vive la F.S.G.T. !
Vive le sport travailliste ! Vive le sport pour tous !
Et bienvenue chez les CHTIS !***

**Patrick ALLARD
Adjoint aux Sports de la ville
de Sin le Noble**

Que de chemin parcouru depuis le 15 janvier 1975 ! En effet, ce jour-là pour la première fois de l'histoire du quartier des Epis une association s'y installait. Pas de stade, pas de salle des sports, seule l'école primaire en construction pouvait servir de "vestiaires". C'est au beau milieu des pots de peinture que je réunissais une quarantaine d'enfants des Epis pour mon premier entraînement sur le site. Ce fût le départ d'une grande aventure :

- 1984 : création des Foulées Sinoises au cœur du quartier des Epis*
- 1987 : inauguration du stade Aimable et Germinal MARTEL avec un record du monde du 1000 x 400 m par les athlètes de l'A.S. SIN,*
- 1988 : l'A.S. SIN Athlétisme, 1^{er} club français FFA chez les jeunes,*
- 1988 : organisation du cross de la Ligue NORD PAS-DE-CALAIS,*
- 1989 : création des Jeux Olympiques d'Athlétisme des écoles primaires (1500 enfants),*
- 1990 : organisation d'un cross international réunissant les athlètes de 15 nations*
- 1990 : création du DOUAI-SIN Athlétisme,*
- 1995 : visite de Madame Marie-Georges BUFFET, Ministre des sports, à l'occasion des J.O. des écoles*
- 2011 : organisation du France FSGT de cross*
- Depuis, des titres de champions de France FSGT et FFA, en cross comme en athlétisme, individuels et par équipes, plusieurs athlètes appelés en équipe de France F.F.A.*

Et voilà que le 05 mars 2017, nous accueillerons à nouveau sur ce stade chargé d'histoire le 77^{ème} Championnat de France FSGT de cross-country. C'est avec fierté que l'A-S-SIN Athlétisme en partenariat avec la Ville de SIN-LE-NOBLE et l'Office Municipal des Sports fêtera "LE SPORT TRAVAILLISTE".

Pour ma part je bouclerai ma 58^{ème} année de présence dans ce club, de son vrai nom "L'AVENIR SOCIAL" où toute mon éducation sportive découlait de ce que l'on appelait la Méthode HEBERT ou méthode naturelle et du sport travailliste.

A l'occasion de ce qui sera, j'en suis convaincu, une grande fête sportive, je lance ce message à tous les décideurs quels qu'ils soient : N'oubliez jamais qu'à chaque décision de votre part en matière de sport, vous engagez un peu plus l'avenir de notre jeunesse et l'investissement de nos bénévoles, sans qui, rien n'est possible.

Au nom de l'équipe d'organisation, je vous souhaite à toutes et à tous un bon et beau Championnat de France FSGT et j'espère que vous garderez un excellent souvenir de votre séjour à SIN-LE-NOBLE.



VIVE LA F.S.G.T.
VIVE LE SPORT TRAVAILLISTE !
VIVE LE SPORT POUR TOUS !

Patrick ALLARD
Président de l'A-S-SIN Athlétisme

L'AVENIR SOCIAL DE SIN-LE-NOBLE A 112 ANS

SON HISTORIQUE

Tout au long de son histoire, l'association aura véhiculé son message social !

De la guerre aux kilomètres de l'espoir, la doyenne des associations sportives de SIN-LE-NOBLE a toujours porté très haut la flamme de la solidarité dans la commune et bien au-delà.

Créé officiellement en 1904, l'Avenir Social s'appela à ses débuts Société Communale de Gymnastique et d'Instruction Militaire. En ce début de siècle, le sexe féminin n'avait pas droit aux sports. En 1905, la société fera l'acquisition d'un drapeau, il est toujours en possession de son actuel président. Hélas la rumeur d'une guerre circule avec insistance et le mois d'août 1914 voit la mise en sommeil dans un village occupé de cette vaillante société. Elle repartira sur de nouvelles bases, dans les ruines, à la fin des hostilités. Débaptisée, la SCGIM portera successivement les noms de société de gymnastique et d'éducation physique et enfin d'Avenir Social de SIN-LE-NOBLE. Outre la gymnastique, on y pratique les pyramides pour les garçons et la danse de ballets pour les filles. La société participe aux défilés du 14 juillet, du 11 novembre puis du 8 mai ainsi qu'à la confection de chars à l'occasion de la ducasse en juin. L'Avenir Social restera jusqu'à nos jours la société sportive la plus impliquée dans la vie quotidienne de la ville. Parmi tant d'autres figures marquantes, Albert VILLAIN, gymnaste, puis moniteur durant de longues années et sapeur-pompier de la première heure donnera son nom au Géant VILLAIN, emblème des pompiers de SIN-LE-NOBLE.

En 1960 vint la construction de la 1^{ère} salle de sport, la salle Delaune rue Gambetta, ancien stade et actuel collège. Les concierges, Jacky et Julianna CUNTZ après Georges FAUQUEUX et Yvon COLIN deviendront les moniteurs du club. Tous étaient d'anciens gymnastes, la société était alors affiliée à l'Union Sportive Travailleuse. Des pyramides et ballets, la société évolue et participe au-delà à quelques courses ou cross à AUBY, ROOST-WARENDIN, WASQUEHAL, ROUBAIX, FAUMONT, SECLIN, BRUXELLES... afin de parfaire l'endurance.

1975, un tournant. Une grande cité voit le jour sur le terrain de la commune : c'est la ZAC des Epis, bientôt 4 à 5000 habitants. Aussi, outre son action en centre ville, la société s'implante sur le site. Pas de stade, de salle... une seule activité possible : la course à pieds. Patrick ALLARD, chargé de la développer, y organisera le premier entraînement le 15 janvier 1975. L'école en construction servira de vestiaire et les pelouses du quartier de terrain de sport. C'est le début d'une belle et grande aventure qui liera la jeunesse sinoise à l'athlétisme.

Dès 1980, l'Avenir Social est davantage connu sous le nom d'A.S. SIN athlétisme et adhère à la FSGT, très vite ce seront les premiers titres nationaux. En 1984, Madame Paulette DEBLOCK, maire de SIN-LE-NOBLE, sollicite le président de l'A.S. SIN, Patrick ALLARD, afin d'organiser une course pédestre, c'est la naissance des Foulées sinoises qui deviendront plus tard la CORRIDA de SIN-LE-NOBLE. Entre-temps la municipalité, séduite dit banco et construit le stade Aimable et Germinal MARTEL avec une piste en stabilisé. Lors de l'inauguration les 7 et 8 juin 1987, les

athlètes sinois offrent au club et à la municipalité le record du Monde du 1000 x 400 en 20h14'16". Les initiatives se multiplient, en 1988 l'A.S.SIN est classé 1^{er} club français chez les jeunes (en fédération française d'athlétisme) et organise le cross de la Ligue qui sera suivi par 3 cross internationaux en 1989, 1990 et 1991 où des athlètes de niveau mondial issus de 15 nations en découdront (Annette SERGENT, Thierry PANTEL, Simon KARORI, etc.). En 1989, c'est la naissance des Jeux Olympiques des écoles primaires, six ans plus tard, le nouveau ministre des sports, Marie-Georges BUFFET remet en personne les récompenses aux enfants. Ces jeux d'un nouveau genre concernent 1500 enfants dans une ambiance de fête. 1990, c'est l'impensable fusion avec le grand club voisin, l'A.C. DOUAI. C'est la naissance du DOUAI-SIN Athlétisme : 400 athlètes, classé N2 en FFA, des champions de France FFA (Arnaud CREPIEUX, Audrey DUFOUR, Betty DUBOIS, Emmanuel SCZEPANSKI, Patrick ALLARD), des médaillés mondiaux et européens (CREPIEUX, DUFOUR, ALLARD). Pendant ce temps-là, l'Avenir Social, partie intégrante du DOUAI-SIN, continue son bonhomme de chemin en FSGT.

On est en 2004, l'année des 100 ans de l'Avenir Social. Depuis de longues années, Patrick ALLARD souhaitait relever un défi sportif avec ses athlètes : relier SIN-LE-NOBLE à une ville jumelle, cela sera chose faite à l'occasion de ce centenaire avec un SIN-LE-NOBLE / CECCINA qui marque encore les mémoires. Mais pas question de relier l'Italie uniquement afin de réaliser un exploit sportif. Le président et ses 10 athlètes veulent y associer à tout prix une action humanitaire, d'où la naissance DES KILOMETRES DE L'ESPOIR. 1500 kms non-stop en 5 jours, 1600 kms vendus 10 € au seul bénéfice d'enfants atteints de maladies orphelines, le tout au bout d'une grande aventure humaine.

L'AVENIR SOCIAL DE SIN-LE-NOBLE

JEUNESSE !

PASSION !

REUSSITE !

AMBITION !

A.S.-SIN ATHLETISME
JEUNESSE !
PASSION !
REUSSITE !
AMBITION !



Une nouvelle fois, le sport de haut niveau est à l'honneur avec ces championnats de France FSGT d'Athlétisme.

Après des championnats régionaux de tennis de table, gymnastique, karaté, la relance de la corrida et avec ce "France", le sport sinois montre ses compétences en matière d'organisation.

Pour tous ces évènements, l'OMS est au côté des organisateurs et sera encore présente pour que ce 05 mars 2017 soit une réussite.

Le président de l'OMS

Daniel LEGRAND



Et bien, on va beaucoup regretter de ne plus pouvoir faire de cross sur ce site ! Quand Patrick ALLARD, Président de l'AS SIN LE NOBLE, nous a demandé si, pour la dernière fois, il pouvait accueillir un Championnat de France F.S.G.T. de Cross-Country, nous avons bien sûr accepté.

C'est qu'en 2011, quand Sin-le-Noble nous a reçus sur ce site, ce fut magnifiquement organisé, avec toutes les structures à proximité et un encadrement parfait.

On peut dire que Patrick cherche la perfection dans toutes les organisations que la ville accueille, non seulement en athlétisme, mais encore pour le judo, lui, adjoint aux sports sait accueillir la F.S.G.T. Patrick, dans son jeune temps s'est distingué surtout en cross-country où il trusta les titres ou podiums à tous les niveaux départemental, régional et fédéral.

Aussi en athlétisme, sur la magnifique piste MARTEL où en Mai, l'AS SIN LE NOBLE s'est attaqué au record des 100 fois 400m et ils l'ont battu, même si non homologué.

Sin-le-Noble, une commune de 16000 habitants de la banlieue de Douai, va s'enorgueillir d'une piscine olympique avec tout ce qui est des activités ludiques liées à l'eau.

Vous qui de partout en France, allez venir, vous saurez apprécier tout le charme de nos villes nordiques peut-être mais chaudes dans leur vie locale, associative sportive et culturelle.

Pour certains(es) d'entre vous, ce sera aussi l'occasion de découvrir les richesses historiques de cette zone du nord avec le site MINIER de LEWARDE à quelques kilomètres et sur DOUAI, musées et le célèbre BEFFROI, sacré en 2015, plus beau monument de France à la télé.

Alors, faites du sport et cultivez-vous : le corps et l'esprit vont de pair aussi à la F.S.G.T. Bonnes courses à toutes et à tous.

*Jean Marie PIWON Coprésident du Comité Nord
Pour les membres de la Commission Athlétisme*



*Le comité du Nord F.S.G.T.
fête en 2017 ses 80 ans*

Renseignements et infos pratiques

**M. Philippe DELCOURT – Service des Sports
Hôtel de Ville Place Jean Jaurès
59450 SIN LE NOBLE**

03.27.95.71.51 – servicedessports@mairie-sinlenoble.fr

Le parking : voitures et cars

- Suivre le fléchage (carton F.S.G.T.) mis en place.
- Pour les cars, suivre les indications.

Le secrétariat - Informatique

- Le secrétariat sera installé dans le complexe sportif Jean Mercier. Les officiels remettront les dossards des inscrits dans des enveloppes aux responsables de clubs.
- Les classements seront affichés au-fur-et-à mesure des courses. Plusieurs panneaux d'affichage pour les résultats seront installés près de la buvette, dans le hall.
- En cas de problème, demandez aux officiels sur le terrain.
- Le matériel informatique se trouvera dans la salle de réunion du complexe sportif Jean Mercier.

Les vestiaires / douches / toilettes

- Suivre les panneaux indicatifs pour les vestiaires/douches et toilettes réservés aux participants.
- Ne rien laisser dans ces vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol.

La sécurité

- Premiers soins assurés aux blessés éventuels par les secouristes de la protection civile du Nord.
- Les hôpitaux et pompiers les plus proches sont informés du déroulement du championnat.



La composition du Jury

La liste du jury sera établi lors de la réunion de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques des 21/22 janvier 2017. Les postes à pourvoir sont les suivants : Directeur de la réunion - Juge Arbitre - Juge arbitre à l'arrivée - Juge à l'arrivée - Starters - Informatique - Chronométreurs - Compte tours - Speaker - Protocole - Contrôle anti-dopage.

La majorité des officiels sera fournie par les clubs d'athlétisme du comité Nord F.S.G.T.

Le jury est placé sous la responsabilité des membres de la CF2A présents sur le site le dimanche 05 mars 2017.

Engagement des athlètes et réglementation fédérale

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2016/2017 rappelée ci-après. ATTENTION... il est impératif d'utiliser le système d'inscription en ligne : toute inscription par un autre moyen ne sera pas prise en compte ! Les inscriptions doivent impérativement se faire entre le 15 janvier et le 15 février 2017.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION ET DE QUALIFICATION AUX ÉPREUVES

Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "F.S.G.T. – Athlétisme – Présentation ACIPAPS" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités précisées ci-après et rappelées dans les plaquettes d'information.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.**
- **Les frais d'engagements** doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification (**chèques à l'ordre de la F.S.G.T.) sans remboursement en cas de non participation**).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses.**

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national en prenant en compte pour cette épreuve...

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, **des dérogations sont acceptées par la CF2A.**

CROSS COUNTRY Minimes à Vétérans	Cross départemental <u>et</u> cross régional FSGT : les athlètes sont directement pré qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.
---	---

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

Les demandes de qualification et d'engagement

Il est nécessaire de respecter les 3 étapes suivantes...

- **Dans un 1^{er} temps**, les clubs adressent leurs engagements (confirmation de qualification et repêchages) à leur comité et/ou région en charge de les valider en respectant la réglementation de la CFAA.
- **Dans un 2^{ème} temps**, les engagements validés par les comités et/ou régions sont saisis en ligne.
- **Dans un 3^{ème} temps**, le règlement des engagements est adressé par courrier postal à : FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT - mettre au dos le nom et la date du championnat).

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA est publiée avant l'épreuve sur le site fédéral : <https://cf2a.wordpress.com>. Les refus de qualification seront précisés aux clubs concernés par courrier ou courriel. Les résultats sont également publiés sur ce site.

Au-delà des compétitions organisées par une commission départementale ou régionale (championnat, challenge, etc.), toute compétition organisée par un club affilié à la F.S.G.T. et reconnue par sa commission départementale peut être incluse dans le calendrier FSGT officiel. Ces compétitions peuvent être ouvertes à des non licenciés F.S.G.T. mais devront répondre à un minimum de critères : mentionner clairement qu'il s'agit d'une compétition de la F.S.G.T. - appliquer les règlements techniques et sportifs de la F.S.G.T. - adresser l'information à tous les clubs F.S.G.T. de sa région. *Remarques :*

- **Participer**, signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète, que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel lors d'une compétition.
- **Cas des nouveaux licenciés** : la demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils aient participé au "tour précédent" du championnat pour lequel la demande est faite.

Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT"
- Coupes par équipes
- Courriers, documents, etc.
- Etc.

Épreuves	Taux d'engagement fédéraux
CROSS COUNTRY MINIMES à VÉTÉRANS	☛ 3,50 € pour les Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans ☛ 2,50 € pour les Minimes

Catégories d'âges 2016/2017

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2002 et 2003
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2000 et 2001
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 1998 et 1999
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1988 et 1997
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1978 et 1987
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1968 et 1977
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1958 et 1967
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1948 et 1957
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1943 et 1947
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s en 1942 & avant

Championnat de France F.S.G.T. de CROSS COUNTRY Minimes - Cadets - Juniors - Seniors- Vétérans

* Toutes catégories seniors et vétérans

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.)
la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter les réglementations suivantes.
Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.
Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis

CLASSEMENTS INDIVIDUELS = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chaque athlète des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisées ci-dessous.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous sauf minimes.

Catégories	Féminines	Masculins
Minimes (classement par comité)	5	5
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1	3	4
Vétérans 2	3	3
Vétérans 3 / 4 / 5 confondus (scratch)	3	3

- Les **Minimes** participent à ce championnat en tant qu'équipe de Comité (et non de club) ; ils sont engagés par leur club en précisant le Comité d'appartenance. En classement par équipes, les trois premières équipes (classement sur 5 athlètes) reçoivent une coupe.

Lutte antidopage : CONTROLE

Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif-ve est susceptible d'être convoqué-e pour un contrôle anti-dopage.

- ➔ **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger
- ➔ **Comment ?** L'athlète est informé-e du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un délégué fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le suivre partout jusqu'à ce qu'il se présente au médecin contrôleur.
- ➔ **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- ➔ **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

Comment sont désignés les sportifs ?

Selon l'ordre de mission, le sportif contrôlé est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remis par un accompagnateur à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul ou accompagné d'un membre de son entourage).

Rôle du délégué Fédéral

C'est lui qui sera contacté par le médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le préleveur. Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur si celui-ci le lui demande. Il assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le sportif. Il vérifie avec le médecin l'absence d'anomalie sur le procès verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il signe le procès-verbal de contrôle.

Ce qu'il faut savoir

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent.

Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le sportif récemment peuvent être consignés dans le procès verbal de prélèvement.

Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

L'aménagement du local

1)- La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).

2)- La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), 1 poubelle, du papier toilette...



**77^{ème} Championnat de France F.S.G.T. de Cross-Country
Dimanche 05 mars 2017 – Sin le Noble (Nord)**

**STADE AIMABLE ET GERMINAL MARTEL SIN LE NOBLE
DIMANCHE 05 MARS 2017**

HORAIRES - CATEGORIES - DISTANCES

HORAIRES	CATEGORIES	BOUCLES	DISTANCES
9H00		Ouverture du secrétariat	
10h00	Minimes filles	2 moyennes	2628 m
10h20	Minimes garçons Cadettes	1 petite + 2 moyennes	3204 m
10h45	Cadets	1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle	4244 m
11h10	Vétérans hommes 3-4-5	1 petite et 2 grandes boucles	5284 m
11h45	Vétérans hommes 2	3 grandes boucles	6996m
12h30		Protocole - Vin d'Honneur	
13h15	Vétérans hommes 1	1 petite + 3 grandes boucles	7572 m
14h00	Juniors filles Vétérans 2-3-4-5	1 moyenne + 1 grande boucle	3668 m
14h30	Seniors Filles 1-2 Vétérans 1 Juniors hommes	2 moyennes + 1 grande boucle	4916 m
15h00	Seniors hommes 1-2	1 petite + 1 moyenne + 3 grandes boucles	8820m

- Petite boucle ➤ 576 m ➤ A.B.E.F.G.I.J
- Moyenne Boucle ➤ 1248 m ➤ A.B.E.F.G.H.I.J
- Grande boucle ➤ 2288 m ➤ A.B.C.D.E.F.G.H.I.J
- Départ ➤ 82 m
- Arrivée ➤ 50 m

**77^{ème} Championnat de France F.S.G.T. de Cross-Country
Dimanche 05 mars 2017 – Sin le Noble (Nord)**

**STADE AIMABLE ET GERMINAL MARTEL SIN LE NOBLE
DIMANCHE 05 MARS 2017**

LISTE DES HEBERGEMENTS

Hôtels	Tél	Fax	Renseignements
FORMULE 1	08.91.70.52.36	03.27.71.30.32	Centre commercial Carrefour 80 chambres 1 à 3 pers à partir de 29 € De l'A1 sortie 17, RN 43, direction Douai
Hôtel Kyriad DECHY	03.59.43.51.00	03.59.43.51.51	Zac du Luc – rue Barack Obama 59187 DECHY
MISTER BED	03.21.20.77.76	03.21.20.77.80	Rue Beaumont Noyelles-Godault 62950 85 chambres de 1 à 3 pers à partir de 34 €
CAMPANILE	03.21.76.26.26	03.21.75.22.21	ZA rue Beaumont 62950 Noyelles Godault
B&B HOTEL	08.92.78.80.53	03.21.13.70.00	Lotissement Quiery 2, 62950 Noyelles Godault De l'A1, sortie 17, direction Douai, rond point à droite
CAP HOTEL	03.21.13.85.85	03.21.76.06.06	Route de Beaumont, 62950 Noyelles Godault De l'A1 sortie 17, RN 43, direction Douai
B&B HOTEL	08.92.78.80.39	03.27.71.85.00	Rue Robespierre 59553 Cuincy
CAMPANILE	03.27.96.97.00	03.27.98.98.93	Rue Robespierre 59553 Cuincy De l'A1, sortie 17, direction Douai jusqu'au feu, Cuincy à gauche
HOTEL 1^{ère} CLASSE	03.27.98.99.87	03.27.98.98.90	Rue Robespierre 59553 Cuincy 82 chambres de 1,2,3 pers
HOTEL IBIS	03.27.87.27.27	03.27.98.31.64	Douai Centre, rue de la Fonderie 59500 DOUAI
HOTEL QUICK PALACE	03.21.69.68.50	03.21.67.71.16	ZAC du Quiery, 24 rue de Beaumont 62950 Noyelles Godault
ACE HOTEL	03.21.79.79.00		Parc du Quiery rue de Beaumont 62950 Noyelles Godault, 56 chambres de 1 à 4
HOTEL 1^{ère} CLASSE	08.92.23.48.14	03.21.76.03.44	Rue de Beaumont 62950 Noyelles-Godault
NOYELLES HOTEL	03.21.79.79.00	03.21.79.79.01	Rue de Beaumont 62950 Noyelles-Godault
AKENA HOTEL	03.21.75.75.15	03.21.75.85.00	32 Rue de Beaumont 62950 Noyelles-Godault De l'A1 sortie 17
PITOCAPA	03.27.88.29.97	03.27.99.07.01	20 rue Pierre Brossolette 59500 DOUAI
VOLUBILIS	03.27.88.00.11	03.27.96.07.41	Bd Vauban 59500 Douai 59 chambres
HOTEL IBIS	03.27.87.27.27	03.27.98.31.64	Douai Centre Place St Amé 59500 DOUAI
HOTEL NOVOTEL	03.21.08.58.08	03.21.08.58.00	Centre commercial Auchan, Autoroute Lille- Paris, 62950 Noyelles Godaut
HOTEL SOMARENE	03.21.76.87.94	03.21.76.81.02	Centre commercial 62950 Noyelles Godault

Pratiquement tous les hôtels ci-dessus indiqués font restaurant et la plupart sont situés dans les zones commerciales où se trouve « Pizzeria – Flunch - Mac'Do etc »

Les prix sont à débattre par les clubs en fonction du nombre.

Ces Hôtels se trouvent entre 3 et 10kms du stade

**77^{ème} Championnat de France F.S.G.T. de Cross-Country
Dimanche 05 mars 2017 – Sin le Noble (Nord)**

BON DE RESERVATION NAVETTE



Pour le transfert des groupes venant par le train

Nom du Club : _____

Nombre de personnes : _____

Nom et prénom du responsable : _____

N° de téléphone portable : _____

Email : _____

Heure d'arrivée en gare de Douai : _____h____ le _____

Lieu et adresse de l'hébergement : _____

Heure de départ en gare de Douai : _____h____ le _____

**A retourner impérativement avant le 20 février 2017
à l'adresse ci-dessous**



**M. Philippe DELCOURT - Service des Sports
Hôtel de ville - Place ean Jaurès
59450 SIN LE NOBLE (Nord)
Tél : 03/27/95/71/51
Email : servicedessports@mairie-sinlenoble.fr**



**77^{ème} Championnat de France F.S.G.T. de Cross-Country
Dimanche 05 mars 2017 – Sin le Noble (Nord)**

BON DE RESERVATION NAVETTE



Pour le transfert des groupes venant par avion

Nom du Club : _____

Nombre de personnes : _____

Nom et prénom du responsable : _____

N° de téléphone portable : _____

Email : _____

Heure d'arrivée à l'aéroport de Lesquin : _____h_____ le _____

Lieu et adresse de l'hébergement : _____

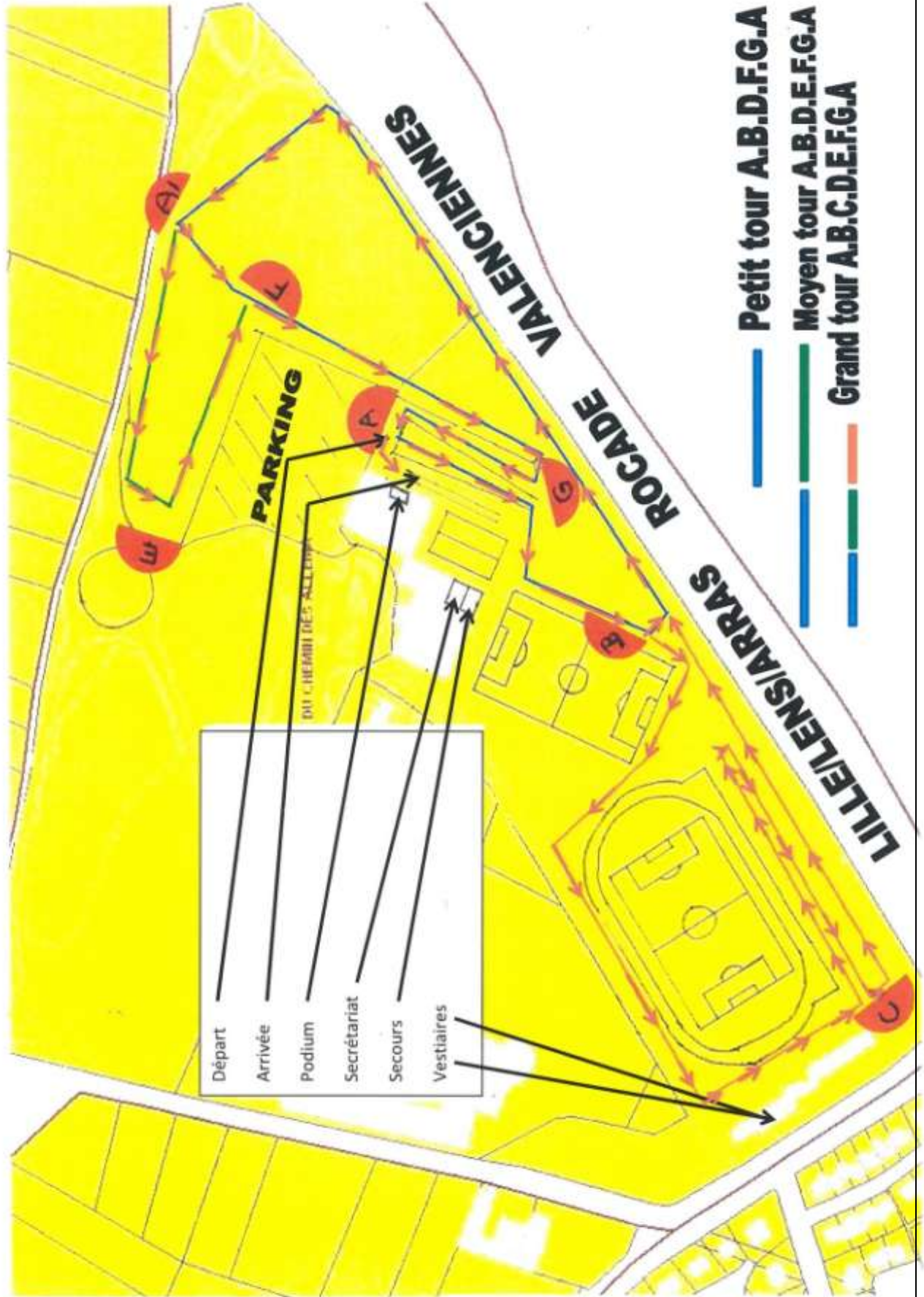
Heure de départ de l'aéroport de Lesquin : _____h_____le _____

**A retourner impérativement avant le 20 février 2017
à l'adresse ci-dessous**



**M. Philippe DELCOURT - Service des Sports
Hôtel de ville - Place ean Jaurès
59450 SIN LE NOBLE (Nord)
Tél : 03/27/95/71/51
Email : servicedessports@mairie-sinlenoble.fr**







« LA BOUTIQUE DU COMITE » = « VOTRE BOUTIQUE »

**MATERIELS EQUIPEMENTS
SPORTIFS RECOMPENSES
CADEAUX**

**Trophées, coupes & médailles
Matériel arts martiaux
Objets publicitaires
Des équipements de marque
Confection textile
Tee-shirt, polaire, blouson avec et sans
manches, survêtement, etc...**

TOUT PEUT ETRE PERSONNALISE

Logo Texte Photo

**Villes, comités d'entreprises, clubs,
associations, individuels, etc...**

DEVIS SUR SIMPLE APPEL

Tél : 03 27 47 96 55 Courriel :
cosports.valenciennes@gmail.com

Pensez à vos cadeaux de club !